

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

AMENDEMENT

N ° AC108

présenté par

Mme Descamps, Mme Froger et M. Lenormand

ARTICLE 4

Retiré avant publication.